



## ASSEMBLÉES DE CONSULTATION PUBLIQUE

### Projet de plan conjoint de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2024-2031 des MRC du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine et de Lac-Saint-Jean-Est

AVIS est donné par le soussigné, Mathieu Rouleau, directeur général adjoint de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean que trois assemblées de consultation publique, toutes portant sur le projet de PGMR adopté respectivement les 13 et 14 juin et 11 juillet 2023 par les municipalités régionales de comté précédemment nommées, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, se tiendront comme suit :

#### MRC du Domaine-du-Roy

**Date :** Le jeudi 21 septembre 2023

**Heure :** 18 h 30 à 21 h

**Lieu :** Hôtel Château Roberval

**Adresse :** 1225, boulevard Marcotte, Roberval

#### MRC de Maria-Chapdelaine

**Date :** Le mardi 12 septembre 2023

**Heure :** 18 h 30 à 21 h

**Lieu :** Motel Chute Des Pères

**Adresse :** 46, boulevard Panoramique, Dolbeau-Mistassini

#### MRC de Lac-Saint-Jean-Est

**Date :** Le mercredi 20 septembre 2023

**Heure :** 18 h 30 à 21 h

**Lieu :** Hôtel Universel Alma

**Adresse :** 1000, boulevard des Cascades Ouest, Alma

Ces assemblées de consultation publique ont pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyennes ou citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

À compter du 26 juillet 2023, le projet de PGMR peut être consulté au bureau de chacune des municipalités locales visées durant les heures d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Internet au [www.reduirelesdechets.com](http://www.reduirelesdechets.com).

Les citoyennes ou citoyens, les groupes et les organismes qui le souhaitent peuvent acheminer des mémoires, avant le 5 octobre 2023, aux coordonnées ci-dessous :

#### Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

625, rue Bergeron Ouest

Alma (Québec), G8B 1V3

Tél. : 418 669-0513/418 239-0513

[communications@rmlac.qc.ca](mailto:communications@rmlac.qc.ca)

## SOMMAIRE DU PROJET DE PGMR

Le contenu du PGMR respecte les éléments prévus par la Loi sur la qualité de l'environnement et cadre avec les orientations et les objectifs de la Politique de gestion des matières résiduelles. Les éléments suivants sont présentés dans le document.

Le portrait du système de gestion des matières résiduelles :

- Une description géographique et socio-économique du territoire d'application.
- Une liste des municipalités locales visées par le PGMR et la répartition des responsabilités.
- Un recensement des organismes et des entreprises œuvrant en gestion des matières résiduelles et des installations de traitement qui composent le système de gestion des matières résiduelles.
- Un inventaire détaillé des matières résiduelles générées sur le territoire d'application à l'année de référence 2021.

Le plan d'action :

- Un énoncé des orientations et des objectifs territoriaux visés par le PGMR afin de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux.
- Une proposition de plan d'action (mesures) incluant un système de surveillance et de suivi de la mise en œuvre du plan d'action.
- Des prévisions budgétaires et un calendrier de mise en œuvre.

Donné et signé à Alma, ce 26 juillet 2023

Mathieu Rouleau

Directeur général adjoint